



anvp

association nationale  
des visiteurs de personnes  
sous main de justice

# 2021

Rapport d'activité





# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>EDITORIAL</b> .....	<b>4</b>
<b>REALISATIONS</b> .....	<b>6</b>
L'ANVP face au Covid .....	6
Les visites en détention.....	6
Répartition géographique.....	7
Les accompagnements en milieu ouvert .....	7
L'assistance aux personnes détenues et à leur famille.....	8
Les activités hors visite.....	8
Les quartiers arrivants et autres.....	9
Quartiers respect.....	9
Animation d'ateliers.....	9
L'accueil des familles.....	10
L'ANVP et l'Administration Pénitentiaire .....	10
Au plan national.....	10
Au plan local.....	11
L'ANVP et ses partenaires.....	11
L'Europe.....	11
Nos partenaires en France .....	12
La formation .....	13
Les outils de communication .....	14
Communication visuelle .....	14
Revue de l'association .....	15
Actions de communication.....	15
Commission d'enquête parlementaire.....	15
Forum des associations .....	16
JNP 16	
Témoignages auprès des scolaires et universitaires.....	16
Presse et personnels politiques.....	16
<b>GOVERNANCE</b> .....	<b>17</b>
Nouveaux statuts.....	17
Assemblées générale ordinaire.....	17
Plan stratégique.....	18
Conseil d'Administration .....	19



Comité d'audit .....	19
Labellisation IDEAS.....	19
<b>ORGANISATION .....</b>	<b>20</b>
Les chantiers pilotés par le CA.....	20
Le bureau.....	21
L'équipe de salariés .....	21
Le travail en régions.....	21
Les structures locales.....	21
Les sections.....	22
Les DIR.....	22
Le Système d'Information.....	22
<b>CHIFFRES CLES .....</b>	<b>24</b>
La pénétration .....	24
Les membres.....	25
Les visiteurs et visiteurs accompagnants .....	25
Effectifs .....	25
Répartition géographique.....	25
Age et ancienneté.....	26
Les hommes et les femmes .....	26



# EDITORIAL

## **Avancer malgré les incertitudes et toujours garder notre optimisme**

L'année qui vient de s'écouler a encore été très perturbée.

La société française a été malmenée par le Covid ; les bénévoles de l'ANVP et leurs proches n'y ont pas échappé. Beaucoup de personnes ont pu mesurer l'impact de l'isolement pendant ces temps de « distanciation sociale ».

Malgré tout, les visites ont pu reprendre avec quelques arrêts çà et là. Et nous sommes attendus, car, si un temps les établissements ont retrouvé un taux plus normal d'occupation des places, ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui. De nouveau les prisons débordent et malheureusement les conditions de détention se détériorent pour tous, personnes détenues et personnel pénitentiaire.

Malgré notre « grand âge » 90 ans pour l'ANVP, le dynamisme de l'association est toujours très fort. Les bénévoles sont actifs sur de nombreuses actions qui, au-delà de la visite, prolongent nos accompagnements au travers d'activités socio-culturelles, du jardinage, des sorties....

Les rencontres régionales sont l'occasion de découvrir les différentes facettes de l'activité des visiteurs. Le partage de toutes ces expériences est une capitalisation nécessaire pour démultiplier les expériences qui apportent de la diversité dans notre action de terrain et qui apportent à tous une vision du système pénitentiaire complémentaire de la vision que nous apporte la simple visite.

Le déploiement du milieu ouvert nous a déçus, car limité notamment par la déstabilisation générale liée à la pandémie et la difficulté de mobiliser tous les échelons nécessaires à sa mise en place localement et les convaincre des enjeux de sa mise en œuvre, en particulier au sein de l'administration pénitentiaire. Et pourtant, pour l'exercer moi-même, je vois très concrètement les bénéfices issus de chacune de mes rencontres. Allons-y !

Des actions en local, lieu principal de la vie associative, mais aussi des actions en relation avec nos partenaires. Citons en particulier le renouvellement de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs signée entre l'administration pénitentiaire et l'ANVP, les relations avec Auxilia lors de rencontres régionales, les relations avec les acteurs de la renaissance du Genepi dans le cadre du projet REBOND.

L'année qui a déjà bien commencé apportera son lot de changements et ensemble nous continuerons à apporter notre optimisme. Comme les paysans d'Ukraine, très modestement à notre place, continuons à semer humanisme et bienveillance, même si nous ne savons pas de quoi sera fait demain, cela au service de la société, et pas seulement à celle des « tûlards » comme on peut l'entendre mais bien à la société dans son ensemble.

Ce beau projet associatif « *La visite en prison est une école d'humanité, d'humilité, d'écoute active, de discernement, mais aussi de volonté d'agir. L'ANVP affirme que pour améliorer les conditions de vie des personnes détenues, l'intervention*



*humanitaire doit être prolongée par le témoignage et l'action dans la société ». Nous sommes engagés à faire vivre et faire grandir ce projet ensemble en relation avec tous nos interlocuteurs. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », proverbe africain.*



# REALISATIONS

## L'ANVP face au Covid

Malheureusement, 2021 n'a pas vu la fin de la pandémie et l'activité des visiteurs s'est encore maintenue en situation dégradée.

Un certain nombre de visiteurs qui avaient arrêté temporairement leur activité avec le Covid19 en 2021 n'ont pas repris.

La non reprise des interventions de nos équipes dans un nombre significatif des quartiers arrivants a limité l'appétence pour les personnes détenues à demander de bénéficier d'un visiteur.

La dynamique de recrutement et d'obtention de nouveaux agréments a été ralentie.

Les ateliers animés par des bénévoles de l'ANVP ont continué à être suspendus.

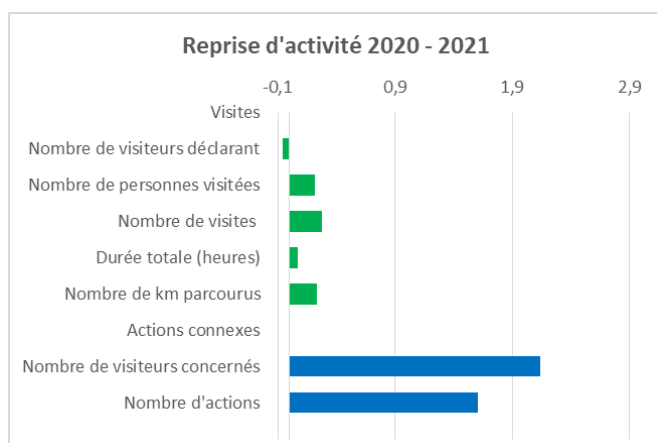
Malgré cela, les membres de l'ANVP ont œuvré pour maintenir et renforcer leur activité, autant que les mesures sanitaires l'ont permis. La ligne spéciale d'appel à l'intention des personnes détenues a été maintenue.

## Les visites en détention

2021 a été une année de reprise d'activité suite à l'année 2020 très touchée par les mesures liées au Covid 19.

	2021	2020	2021 / 2020
<b>Visites</b>			
Nombre de visiteurs déclarant	734	780	-6%
Nombre de personnes visitées	3 269	2 677	22%
Nombre de visites	36 792	28 890	27%
Durée totale (heures)	33 928	31 663	7%
Nombre de km parcourus	923 051	747 499	23%
<b>Actions connexes</b>			
Nombre de visiteurs concernés	339	108	214%
Nombre d'actions	1 110	425	161%

Le nombre de déclarants d'activités en 2021 est inférieur de 6% au nombre de déclarants de l'année 2020, en cohérence avec la baisse de 4% du nombre de visiteurs.



Malgré la baisse de visiteurs, le nombre de personnes visitées a augmenté de 22% et le nombre de visites de 27% ; pour un kilométrage de plus 23%, signe de l'adaptabilité du dispositif aux besoins identifiés.

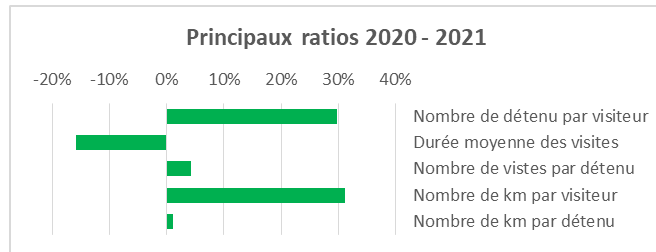
La durée globale de visite est constante, grâce à une augmentation du temps



moyen de visite par visiteur de 41h à 46h.

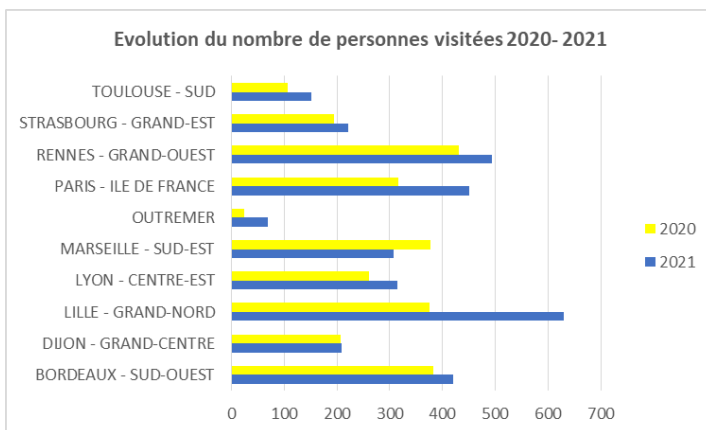
En prolongement des données ci-dessus, le nombre de personnes détenues visitées par visiteur a augmenté de 30% alors que la durée moyenne des visites a chuté de 16%. Le kilométrage par visiteur est un autre indicateur de l'augmentation de l'activité portée par un nombre limité de bénévoles.

	2021	2020	2021 / 2020
Nombre de détenu par visiteur	4,5	3,4	30%
Durée moyenne des visites	0,9	1,1	-16%
Nombre de visites par détenu	11	11	4%
Nombre de km par visiteur	1 258	958	31%
Nombre de km par détenu	282	279	1%



A noter que les chiffres ci-dessus sont des moyennes annuelles. Par exemple 4,5 détenus par visiteur correspond au nombre moyen de personnes détenues différentes visitées par visiteur, et non le nombre moyen de personnes rencontrées concomitamment.

## Répartition géographique



A part Marseille en régression et Dijon en stagnation, toutes les régions ont augmenté les visites en 2021 par rapport à 2020.

La plus forte progression est en outremer avec +180%, mais sur des chiffres faibles, la deuxième est celle de la région Lille – Grand Nord, avec +67%

## Les accompagnements en milieu ouvert

2021 a été l'année qui a vu la visite-accompagnement en milieu ouvert passer officiellement de la phase expérimentale à la phase de déploiement.

Suite à des comités de pilotage spécifiques conjoints ANVP – Direction de l'Administration Pénitentiaire, des kits d'information ont été mis à disposition des



DSPIP et des SPIP Milieu Ouvert par l'entremise des DIPPR<sup>1</sup> de chaque région, de manière à informer les équipes de CPIP de la possibilité nouvelle de s'appuyer sur l'ANVP pour accompagner les personnes sous main de justice en milieu ouvert.

En parallèle, l'ANVP a sollicité ses adhérents pour identifier les volontaires pour participer au développement de l'accompagnement en milieu ouvert.

Dans le contexte rendu difficile par le COVID, le développement du milieu Ouvert n'a pas été aussi rapide qu'espéré. Il s'est agi cette année d'organiser et de mettre en œuvre un dispositif national permettant d'accompagner le développement du Milieu Ouvert dans les régions.

Ainsi, ont été mis en place au sein de l'ANVP, des référents régionaux qui ont pour mission de suivre et d'accompagner les équipes locales, ainsi que de faire remonter les réussites comme les difficultés rencontrées. Des réunions régulières permettent un partage d'expérience. Parallèlement, une base méthodologique partagée est en cours de constitution.

En 2021 une vingtaine de groupes était utiles. Les membres sollicités pour se porter volontaires pour démarrer cette activité dans de nouveaux départements ont répondu à l'appel. Il en est résulté la mise sur pied de 12 nouvelles équipes qui démarreront leur activité dans le courant 2022.

## L'assistance aux personnes détenues et à leur famille

L'association apporte également une aide matérielle pour dépanner les personnes isolées et en grand besoin. C'est par exemple l'action de la section de Bois d'Arcy qui, en 2021, a fourni 331 nuitées à 80 bénéficiaires (une moyenne de 4,13 nuitées par bénéficiaire) : des personnes devant sortir et pour lesquelles aucune solution d'hébergement n'avait été trouvée.

Elle a par ailleurs fourni une aide financière de l'ordre de 9000€ répartie en documents d'apprentissage du code de la route, fonds pour favoriser l'expression écrite et orale, des tutoriels de gestion du canal vidéo internet à la prison.

## Les activités hors visite

Les bénévoles de l'ANVP sont très actifs en dehors de la pure visite en milieu fermé ou de la visite-accompagnement en milieu ouvert.

---

<sup>1</sup> DIPPR Direction de l'Insertion, de la Probation et de la Prévention de la Récidive

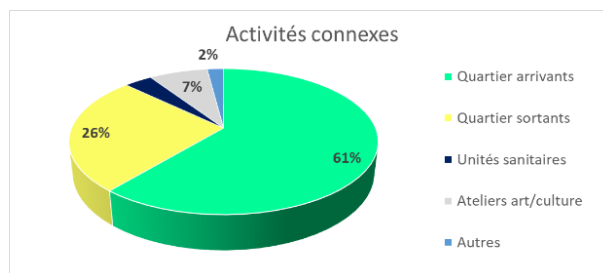




## *Les quartiers arrivants et autres*

Une des principales activités de promotion de notre action auprès des personnes détenues est l'information collective dans les quartiers arrivants.

C'est l'occasion pour les bénévoles de sensibiliser les personnes récemment incarcérées à l'intérêt de demander à rencontrer un visiteur.



La période Covid qui a limité, voire arrêté totalement ces informations dans bien des établissements, a montré, par la baisse mécanique des demandes de visiteurs émises par les personnes détenues, l'importance de ces interventions qui, par le contact direct permet de décrire les modalités de la visite et incite les personnes à postuler.

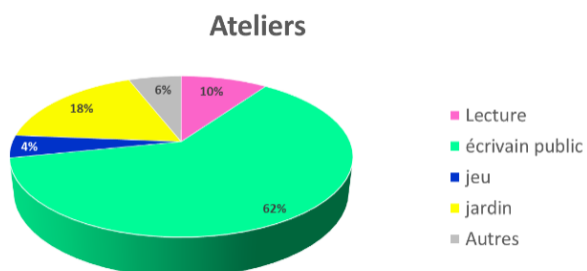
## *Quartiers respect*

Du fait des contraintes sanitaires, l'année 2021 est restée pauvre en activités dans les quartiers respect. Seuls 5 ateliers ont pu être animés par les bénévoles ANVP.

## *Animation d'ateliers*

Les principales activités menées par les bénévoles sont la fonction d'écrivain public, qui en représente près des deux tiers.

Les Jardins en Prison en partenariat avec Green Link est le deuxième type d'activité mené.



Les ateliers lecture au nombre de 28 en 2021 sont également, une manière intéressante de créer une relation avec les personnes en détention. Ces activités lecture sont souvent menées en partenariat avec « Lire pour s'en sortir ».

Les activités jeu au nombre de 13 en 2021 sont utilisées dans le cadre des relations avec les mineurs qui sont visités soit en EPM<sup>2</sup>, soit dans les quartiers mineurs des établissements pénitentiaires. Ces ateliers jeu sont une excellente alternative pour entrer en contact avec des mineurs qui, soit n'ont pas envie de se livrer à travers la parole, soit ne parlent pas le français suffisamment.

<sup>2</sup> EPM : Etablissement Pour Mineurs



## *L'accueil des familles*

L'ANVP n'effectue l'accueil des familles en propre qu'à Béthune. Cependant, en partenariat avec d'autres acteurs les bénévoles de l'ANVP sont également actifs auprès des familles de personnes détenues.

Cette action qui totalise l'accueil de plus de 6000 personnes mobilise 244 bénévoles dans 16 sites dont principalement Bonneville, Lorient, Eysses, Saint Etienne, Amiens.

## L'ANVP et l'Administration Pénitentiaire

### *Au plan national*

2021 a été l'année de la signature de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs. Cette dernière a été signée le 27 octobre 2021 par Laurent Ridet Directeur de l'Administration Pénitentiaire et Yves-Marie Brient Président de l'ANVP.

La convention pluriannuelle porte sur 2021 à 2023. Les principales différences avec la précédente convention sont :

- plus de transparence et de communication entre professionnels et bénévoles, pour que ces derniers soient informés de problèmes vécus par les personnes détenues et pouvant influencer sur les entretiens
- favoriser la participation des visiteuses et visiteurs à la préparation à la sortie : permissions de sortie, visites en centre de semi-liberté (CSL), en structure d'accompagnement à la sortie (SAS)
- favoriser la continuité de l'accompagnement d'une personne libérée mais sous main de justice dans le cadre du dispositif "hors les murs" (*Annexe 1 - Point 4 des moyens mis en œuvre par l'association*)
- une augmentation du montant de subvention, en lien avec l'élargissement de nos missions.



*Signature de la CPO entre Laurent Ridet et Yves-Marie Brient*



## *Au plan local*

La relation entre l'ANVP et l'Administration Pénitentiaire au plan local est fondamentale. C'est le gage d'un fonctionnement fluide au service des personnes sous main de justice.

En tout c'est environ 500 réunions qui se sont tenues entre les équipes ANVP et les responsables de l'Administration Pénitentiaire.

Malheureusement, les mesures sanitaires ont réduit les occasions d'échange et de rencontre et là où les textes prévoient une réunion trimestrielle entre les visiteurs et les autorités de chaque établissement, lorsqu'une réunion annuelle est tenue, c'est déjà une victoire.

Les chiffres 2021 donnent les fréquences de rencontre suivantes :

- Réunions avec le SPIP : 1,35 par an en moyenne,
- Réunion avec la Direction : 0,66 par an en moyenne.

On peut en déduire que les relations avec les SPIP se sont maintenues du fait notamment de la nécessité de collaborer pour assurer la continuité d'activité des visiteurs. En revanche, les réunions avec les Directions concernent moins d'un établissement sur deux, ce qui prouve un fort besoin de resserrer les liens après la période de la pandémie.

De la même manière la participation aux conseils d'évaluation est de l'ordre de 51% soit un sur deux.

## **L'ANVP et ses partenaires**

### *L'Europe*

L'ANVP a depuis plus de 15 ans des relations avec des associations d'autres pays d'Europe qui interviennent auprès des personnes détenues ou sous main de justice.

L'objectif de ces relations est de partager pratiques et réflexions pour être davantage force de proposition dans le domaine de l'exécution des peines et des conditions de vie des personnes sous main de justice.

En pratique, l'ANVP est membre du Forum européen de politique criminelle appliquée. En février 2021, une année après sa candidature, le Forum a été labellisé comme membre de la Conférence des Organisations Internationales Non Gouvernementales du Conseil de l'Europe.

La Commission Europe de l'ANVP regroupe actuellement trois personnes, Maryvonne de Vitton, Anne-Marie Klopp et Raphaël Bonte.



Membres de l'ANVP et du Forum, Anne-Marie Klopp et Raphaël Bonte ont assisté à des visio-conférences plénières de la Conférence des OING. L'objet en était très large, le Conseil de l'Europe et sa Conférence des OING intervenant dans de nombreux domaines relatifs aux droits humains. Il apparaît que le Forum est la seule association membre de la Conférence des OING dont l'objet concerne les personnes sous main de justice. De ce fait cette participation n'a pas encore eu d'effets concrets. Le niveau européen réclame de la patience pour être connu et nouer des liens.



De manière plus informelle, les contacts de l'ANVP sont réguliers avec ses homologues notamment aux Pays-Bas (Bonjo), en Belgique (Association francophone des visiteurs de prison de Belgique), au Luxembourg (Association Luxembourgeoise des Visiteurs de Prison) et bien sûr avec le Forum.

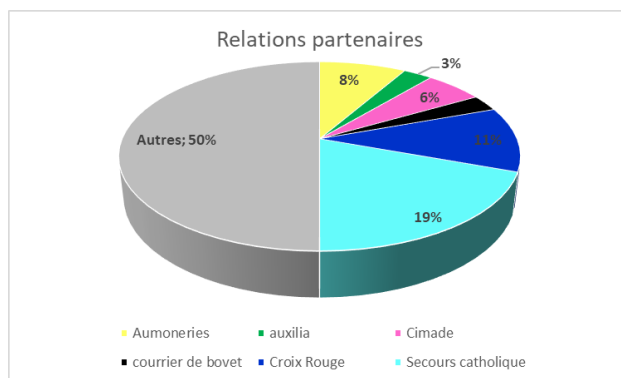
La crise sanitaire a, de nouveau en 2021, entravé les échanges physiques entre associations. Les échanges par téléphone et messagerie ont permis en 2021 à l'ANVP de contribuer à préparer des événements de 2022, journée franco-allemande de janvier, « vision internationale de la situation pénitentiaire » lors de la journée régionale ANVP d'Île-de-France de mars, colloque du Forum de Saxerriet (Suisse) de mai sur « La justice pénale et les personnes présentant des troubles psychiques : entre punition et traitement », colloque transfrontalier en septembre à Strasbourg et Fribourg (deux fois reporté depuis 2020). Le groupe « Europe » de l'ANVP en rendra compte dans nos outils de communication.

### *Nos partenaires en France*

Au national comme en région, les équipes de l'ANVP se rapprochent régulièrement d'autres partenaires afin de mettre en œuvre des actions qui dépassent notre champ d'activité.

Les principaux partenaires avec lesquels l'ANVP travaille sont par ordre d'importance (répartition des actions communes) :

- Le secours catholique,
- La croix rouge
- Les aumôneries,
- La Cimade,
- Auxilia,
- Le Courrier de Bovet.



Les autres partenaires qui représentent la moitié des acteurs sont pour la plupart des associations locales en particulier actives pour l'accueil des familles, le CLIP



(Club Informatique Pénitentiaire) qui assure des formations à l'informatique, le GLPC, la FARAPEJ....

A noter, en 2021, une convention de partenariat a été signée entre Auxilia et l'ANVP avec pour principal objectif de favoriser les synergies et la mise en commun de réseau.

Par ailleurs l'ANVP agit en partenariat avec le Fonds de dotation Green Link. Un gros travail réalisé conjointement entre l'ANVP, Green Link et l'Administration Pénitentiaire a permis de retenir 12 lauréats.

**GREEN LINK**  
FONDS DE DOTATION

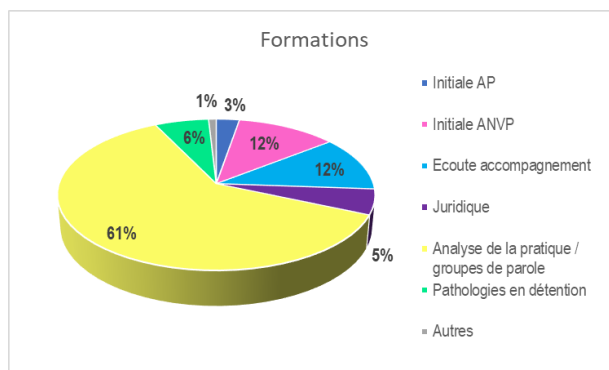
## La formation

« Le renforcement de la capacité de l'association à piloter sa formation représente un enjeu crucial pour l'avenir ».

En effet, force est de constater que cette mission essentielle de l'association est dispensée de façon très hétérogène selon les territoires, avec un pilotage à améliorer. Un travail a donc été engagé afin de mobiliser de nouveau les adhérents pour les sensibiliser à l'importance de la formation et son utilité, ainsi que d'homogénéiser les offres de formations tout en essayant de les adapter au mieux aux attentes des adhérents, en apportant notamment plus de flexibilité, une plus grande diversité de modalités de dispensation de la formation (présentiel, webinaires, autoformation, tutoriels...).

De plus, la pandémie, nous a permis efficacement de modifier notre présence auprès des nouveaux adhérents, en utilisant les nouveaux outils, et la visio-conférence en particulier.

Un nombre important de sessions de formation initiale ont été annulées, au regard des visites reportées et de fait, du peu de motivation des nouveaux membres, des absences annoncées au dernier moment, le covoiturage inenvisageable, etc...



Par contre, certaines sections ont pu maintenir les séances d'analyse de la pratique, ou les groupes de paroles, qui ont été un outil au service de la pandémie pour maintenir le lien au sein des équipes et aussi se préparer à aborder le sujet du confinement en milieu fermé. C'est de loin ce type de formation qui a maintenu la dynamique en 2021



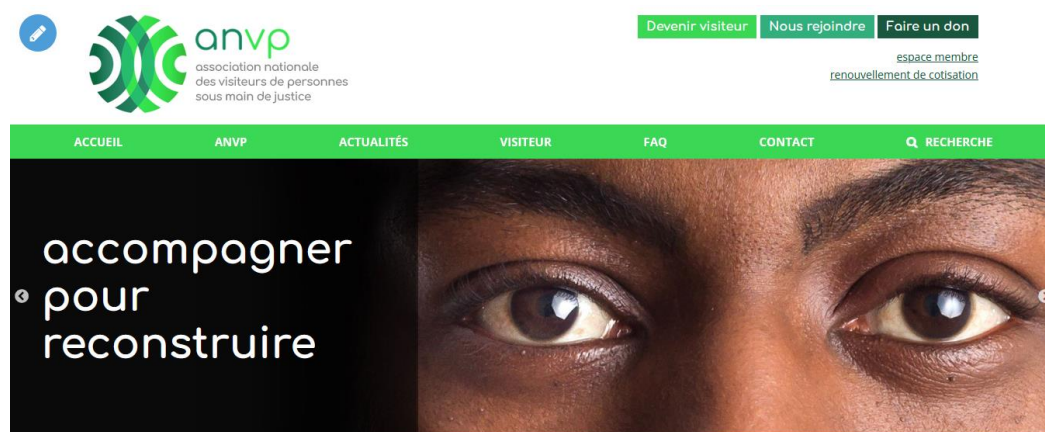
Le bilan de l'année écoulée, élaboré au titre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) illustre ce mouvement inférieur à ce qu'il était attendu, mais demeure positif pour la partie « vie associative » de nos sections.

## Les outils de communication

### *Communication visuelle*

2021 a été l'année d'évolution de l'image de l'ANVP.

L'Assemblée Générale Ordinaire 2020 avait validé les nouveaux statuts, comprenant le nouveau nom de l'ANVP – Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice avec la base line « accompagner pour reconstruire ».



Un groupe de travail a élaboré, avec l'aide d'une agence spécialisée, la nouvelle identité visuelle de l'ANVP qui a été validée par l'Assemblée Générale 2021. La fin de l'année a été occupée à décliner la nouvelle identité visuelle dans une charte graphique applicable à tous les supports afin de basculer sur les nouveaux supports à la fin de l'exercice.

Le nouveau logo, vaisseau amiral de la nouvelle identité visuelle, est en parfaite cohérence avec les valeurs de l'association :

- **La couleur verte** : continuité avec l'histoire, un symbole fort d'apaisement et d'espoir,
- **Le graphisme du logo** : en même temps ondes qui se propagent les unes vers les autres, qui se mélangent et qui représentent les paroles et les bonnes ondes échangées par le visiteur et la personne accompagnée, et qui en se rencontrant tissent le lien qui les lie ; le logo représente aussi deux visages se faisant face.

Il symbolise parfaitement l'échange, sur un pied d'égalité : qui est le visiteur, qui est la personne accompagnée ? pas de différence, deux êtres, sans distinction, se rencontrent et partagent un moment de vie.





- **La police de caractères** : une police ronde apaisante et synonyme de bienveillance et de paix.

## Revue de l'association

La revue de l'association a vu son titre changer. Suite au choix validé en Assemblée Générale, le nouveau nom de la revue de l'ANVP est : « *Visiteur, dans et hors les murs* ». Un comité de rédaction permanent a la charge d'identifier les thèmes à traiter, de collecter l'information et de rédiger articles et dossiers.

Le rythme de parution est de 2 publications par an, avec à chaque fois un dossier étoffé sur un sujet d'intérêt pour les visiteurs.

Les numéros de 2021 ont été :

- Numéro 32 : dossier sur les modules Respect,
- Numéro 33 : dossier sur l'illettrisme.



## Revue de presse

La revue de presse mensuelle, qui donne à tous les abonnés une vision de l'actualité de notre domaine d'activité a été publiée sans interruption

## Lettre mensuelle



La lettre mensuelle est parue tous les mois. Elle se compose d'un éditorial du Président, donnant les orientations de l'ANVP, les informations clés, des nouvelles des DIR, sections, équipes, des informations pratiques. La lettre mensuelle est un véritable lien entre les membres de l'ANVP.

## Actions de communication

Les membres de l'ANVP sont des témoins privilégiés de la condition carcérale et de la vie quotidienne des personnes sous main de justice. A ce titre, ils participent autant que possible à témoigner à différentes occasions.

## Commission d'enquête parlementaire

Au plan national, une commission d'enquête parlementaire a sollicité l'association, comme toutes celles qui interviennent dans le cadre carcéral pour témoigner dans le cadre de leurs travaux.



## *Forum des associations*

Comme chaque année un nombre significatif d'équipes se sont mobilisées. 20 équipes tenaient un ou plusieurs stands à cette occasion, moment important pour faire connaître l'association, pour parler du milieu carcéral avec un autre regard, pour recruter des visiteurs

## *JNP*

22 groupes ont organisé un événement lors des JNP. Ces événements sont des plus divers. On peut citer :

- des soirées cinéma / conférences débat avec éventuellement la présence d'anciens détenus (Saint Briec, Tours, Lille, Vannes, Rouen, Villefranche sur Saône, Muret, Le Havre, Riom, Roanne)
- des tables rondes (Saint Denis de la Réunion, Vannes (sur le Covid en prison), Tours)
- des interventions auprès des scolaires ou étudiants (Réau)

## *Témoignages auprès des scolaires et universitaires*

Un public particulièrement important est le jeune public. Toutes les interventions sont bien accueillies avec une forte attention et des questions pertinentes. En 2021, l'ANVP est intervenue 37 fois auprès d'eux.

## *Presse et personnels politiques*

54 témoignages auprès de la presse et 23 auprès des élus ont été faits par des membres de l'ANVP pour témoigner de notre action et de notre connaissance du système carcéral et pénal.





# GOVERNANCE

## Nouveaux statuts

Les nouveaux statuts adoptés au cours de l'Assemblée Générale 2020 sont applicables depuis le 14 octobre 2021, date de leur validation par le Conseil d'Etat.

Les points principaux à retenir sont :

- Passage à des mandats des administrateurs de 4 ans renouvelables une fois
- Passage des mandats des DIR à 4 ans renouvelables 1 fois ;
- Passage des mandats des membres des bureaux de section à 4 ans renouvelables 2 fois ;
- Passage des mandats des correspondants à 4 ans renouvelables 2 fois.

## Assemblées générale ordinaire

Du fait des mesures sanitaires et de l'impossibilité de se réunir, le CA a décidé de tenir l'Assemblée Générale 2021 à distance par correspondance.

Les votes et élections ont été organisés par l'utilisation de l'outil internet de vote à bulletin secret Balotilo, tout en permettant le vote par correspondance postale.

503 adhérents ont voté, ce qui représente un taux de **participation de 46%**. Les votes sont répartis en :

- 332 par internet (66%),
- 171 par voie postale (34%).

Les votants ont validé la gestion de l'équipe sortante, voté toutes les motions proposées, en particulier le plan stratégique, et élu les membres du Conseil d'Administration.

Le CA élu est composé des membres suivants :

- Francis ALIZON
- Didier BAZIN
- Thierry BOUCHAUD
- Jean-Laurent BRACQ
- Yves-Marie BRIENT
- Jean-Pierre CHAUMONT
- Agnès CHAUVEAU
- Chantal DUWEZ
- Hubert GOURDEN
- Dominique LACAILLE
- Philippe LECONTE (TR)
- Philippe LECONTE (TL)
- Cyril LEPICARD
- Georges LOSS
- Estelle MERLET-OLLARD
- Michel MOREAU
- Jean-Claude ROUSSIN
- Christophe SEGARD

Le CA a élu parmi ses membres son bureau qui est composé comme suit :



- Yves-Marie BRIENT      Président
- Georges LOSS            Vice-Président
- Hubert GOURDEN        Secrétaire
- Philippe LECONTE (TR) Trésorier
- Didier BAZIN             Secrétaire Adjoint

## Plan stratégique

2021 a été l'année de remise à jour du plan stratégique de l'association. Il est le fruit d'un groupe de travail ad hoc qui a sollicité un échantillon représentatif d'adhérents pour le challenger et affiner ses propositions.

Les points du plan stratégique validé sont les suivants :

- **Le renforcement de notre réseau :**
  - Par une homogénéisation et un meilleur pilotage du processus de recrutement, afin d'augmenter notre présence sur le terrain, de ne pas décevoir de candidats, de mieux les intégrer,
  - Par la refonte de notre dispositif de formation, afin qu'il réponde mieux aux attentes de chacun tant sur le fond que sur la forme qui se doit d'intégrer les nouveaux modes d'apprentissage (webinaires, e-learning...),
  - Par une animation renforcée de notre réseau afin que chacun quelle que soit sa position dans l'association, géographique ou organisationnelle se sente membre à part entière d'un tout et trouve facilement toute l'aide dont il a besoin,
- **Le renforcement de notre présence auprès des personnes placées sous main de justice :**
  - Par une politique ciblée de recrutement et d'animation afin que chaque personne détenue puisse accéder à un visiteur ANVP, et par la mise en œuvre d'une meilleure continuité de notre action entre la prison et l'extérieur,
  - Par une amplification de notre action « hors les murs » pour que, à terme, tout le territoire national soit couvert,
  - Par une action déterminée vers les mineurs, actuellement très insuffisamment touchés par l'ANVP, malgré des expériences locales enthousiasmantes.
- **Le témoignage :**
  - Témoigner vers le grand public pour faire connaître la situation des personnes que nous accompagnons, pour faire connaître l'ANVP et susciter des vocations,
  - Faire remonter de manière structurée les points d'amélioration souhaitées que nous constatons lors de nos visites de manière à contribuer à améliorer le fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire,
  - Nous positionner, sans pour autant être militants, sur les sujets de politique pénale sur lesquels nous avons la légitimité et la connaissance,
- **Une ouverture sur les activités connexes :**
  - Renforcer la connaissance réciproque des actions connexes menées par les membres de l'ANVP en favorisant la synergie et le partage de bonnes pratiques,



- Favoriser les actions en dehors de notre cœur d'activité comme la justice restaurative sans pour autant les faire porter par l'association,
- Se mettre en situation d'être en mesure de répondre à des appels à projet lorsqu'ils sont en parfaite cohérence avec nos axes stratégiques.

## Conseil d'Administration

Durant les périodes au cours desquelles les réunions étaient difficiles, le CA a fonctionné principalement en visioconférence.

A partir de l'Assemblée Générale 2021, le fonctionnement du CA a été ajusté pour plus de réactivité. Les réunions en présence sont maintenues un mois sur deux, mais une réunion en visioconférence est ajoutée les autres mois, avec des éventuels CA extraordinaires dans le cas d'un besoin de consultation urgent.

Il en résulte une fréquence quasi mensuelle des réunions du CA ayant pour principal avantage d'améliorer l'esprit d'équipe comme la réactivité des décisions au regard des événements.

## Comité d'audit

Le comité d'audit a été initié en Juillet 2021 avec un intervenant conseillé par IDEAS, M Jean Lesbordes. Malheureusement, le contexte sanitaire et les éloignements n'ont pas encore permis un démarrage de ce comité, sans participant du conseil d'administration à ce stade. Comité à relancer avec le nouveau CA.

## Labellisation IDEAS

Les principaux objectifs du groupe de travail chargé des actions à mener en vue du renouvellement de notre label IDEAS ont été de définir les priorités du plan d'action à mettre en œuvre au regard des 90 bonnes pratiques du nouveau référentiel IDEAS, puis rechercher des volontaires pour conduire ces différents projets.

Le groupe de travail s'est réuni au complet neuf fois au cours de l'année 2021, en plus des réunions menées au sein des différents sous-groupes. Outre ces échanges internes à l'ANVP, quatre visioconférences se sont tenues en présence de nos conseillers IDEAS. Enfin, les propositions ont été soumises aux délibérations du Conseil d'Administration auquel un appel a été lancé en novembre 2021 pour soutenir ces travaux et appuyer leur légitimité.

Fin 2021, le groupe était constitué de huit volontaires répartis en trois sous-groupes autour des trois missions suivantes : établir la cartographie de nos parties prenantes, moderniser notre projet associatif, et améliorer la lisibilité de notre information comptable et financière.

Malheureusement, le travail a peu avancé par la suite faute de disponibilité des personnes du groupe de travail engagées aussi dans d'autres actions.



# ORGANISATION

## Les chantiers pilotés par le CA

Dans le cadre du plan stratégique adopté par l'Assemblée Générale, le CA a lancé un plan d'action découpé en divers chantiers :

Domaine	Actions	Objectifs
Recrutement et intégration	Opération pilote en PACA et déploiement du processus en parallèle	Redressement de la courbe dès 2022
Formation et développement des compétences	Construction du module formation de base, déploiement du nouveau dispositif	Dispositif validé fin 2021 et déployé en 2022
Animation du réseau	Conception et mise en place d'un nouveau dispositif d'animation	Dispositif validé fin 2021 et expérimenté en 2022
Visite : parloir à distance	Etude d'opportunité	Décision go-no go en 2021, mise en œuvre éventuelle en 2022
Visite : amélioration de notre présence territoriale	Identification des zones non couvertes et plans d'action	des sections dans tous les établissements qui le justifient
Milieu Ouvert	Mise en œuvre d'une opération pilote et accompagnement renforcé des équipes en démarrage	Triplement des équipes de VA opérationnelles ou en cours de lancement
Détenus mineurs	Etude d'opportunité projet avec PJJ	Proposition de projet au CA
Communication Media et Grand public	Définition d'une doctrine et d'une politique de communication + fonction relations presse	Ligne éditoriale validée et fonction RP opérationnelle pour fin 2022
Ressources financières et talents	Définition et mise en œuvre d'une politique de recherche systématique de financements et de talents. En parallèle, travaux pratiques sur le congrès.	Des méthodes nouvelles inspirées d'associations "riches" sont mises en œuvre dès 2022
Règles du jeu financières et budgétaires	Audit de notre modèle financier, propositions de structuration et fonctionnement	Proposition validée fin 2021, déploiement en 2022
Événementiel	Préparation du congrès et de l'anniversaire des 90 ans	Congrès et anniversaire
Partenariats	Cartographie des parties prenantes, analyse des bénéficiaires, évaluation de la pertinence pour l'ANVP, choix politiques et décisions	Proposition validée fin 2021, déploiement en 2022



## Le bureau

Dans un esprit de réactivité, et forts de l'expérience de la visioconférence liée au respect des mesures sanitaires, le bureau a décidé de se réunir au moins une fois toutes les deux semaines, en visio-conférence.

Cette fréquence a permis d'améliorer la réactivité, le suivi des dossiers, les réponses aux questions posées par nos membres comme par nos partenaires.

## L'équipe de salariés

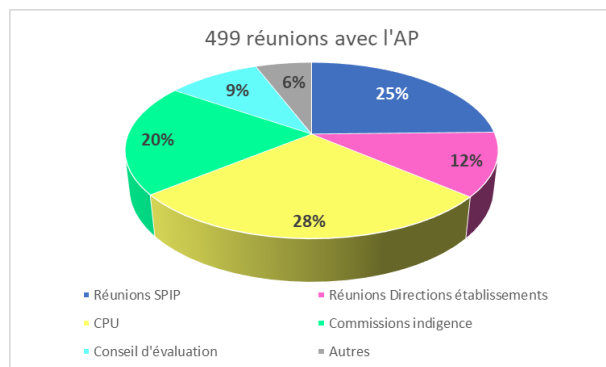
L'équipe comprend deux salariées, Laurence Fayet, déléguée générale et Lorène du Crest, recrutée en 2020. L'année 2021 a été l'occasion pour les salariées de mettre en place une équipe de travail en s'appuyant sur les technologies de communication à distance pour pallier les difficultés liées aux contraintes sanitaires ayant induit une part de télétravail très importante.

## Le travail en régions

Les différentes structures régionales ont continué à animer le réseau et à continuer à travailler en coordination avec l'Administration Pénitentiaire.

### *Les structures locales*

La base du réseau de l'ANVP est la maille des établissements dans lesquels les équipes travaillent en coordination avec les SPIP. Les bénévoles ont participé à près de 500 réunions avec l'Administration Pénitentiaire dont un tiers avec les SPIP et les Directions d'établissement et une moitié par participation aux CPU et commissions indigence.



Par ailleurs, 214 réunions d'équipes se sont tenues soit environ 2,3 par équipe. Parmi ces réunions 41 se sont tenues en visio-conférence, soit 19%, utile alternative pour réunir un maximum de participants malgré les difficultés sanitaires ou la difficulté géographique.

**499 réunions avec  
l'Administration pénitentiaire  
314 réunions d'équipes**

Par ailleurs, les équipes locales mettent également en œuvre de nombreux moyens de communication comme des échanges de mails, des échanges



téléphoniques, des repas en commun ou des publications locales ou régionales comme *Aliénor en Aquitaine* ou *L'écho à 3 voix en Ile de France*. Existente également des groupes WhatsApp, des pages Facebook.

### *Les sections*

Les sections sont la maille intermédiaire entre l'échelon local et l'échelon régional. Leurs principales spécificités sont de disposer d'un budget et d'être, entre autres, la maille d'organisation de l'accompagnement en milieu ouvert pour lequel déjà une vingtaine d'équipes sont actives et une dizaine en cours de mise en place pour être opérationnelles en 2022.

Chaque section a rencontré en moyenne une fois les DSPIP départementaux en 2021.

Les sections se sont réunies 179 fois, soit une moyenne de 3,5 réunions par section avec un taux de participation aux réunions moyen de 67%, ce qui montre un fort intérêt des membres pour partager et communiquer.

### *Les DIR*

13 réunions régionales ont été organisées en 2021 soit 1,3 réunion en moyenne par DIR. 70% des réunions se sont tenues en visio-conférence, ce qui s'explique par les conditions sanitaires associées à la difficulté de rassembler les bénévoles sur des régions étendues où les distances peuvent être un frein aux rassemblements.

19 réunions entre les DIR et les DISP se sont tenues soit près de deux par région dont 20% en visio-conférence. Une part non négligeable des réunions étaient liées au lancement de l'activité en milieu ouvert.

Les DIR ont également participé à la recherche de fonds et ont collecté 23000 € soit une moyenne de 3300 € par région ayant réussi à obtenir des subventions. Trois DIR ont demandé 13000 € sans résultat.

## Le Système d'Information

2020 avait été l'année des décisions quant au futur du système d'information de l'ANVP. Suite à la décision de migrer sur la version V2 de notre prestataire AIW, 2020 avait été également l'année de mise en œuvre du paramétrage du SI pour répondre aux spécificités de l'ANVP.

2021 a été l'année d'utilisation du nouveau SI comprenant :

- Le site internet, ouvert à tous les publics,
- Le site intranet accessible exclusivement aux adhérents,
- La base de données contenant l'ensemble des données de gestion – adhérents, cotisations, formations, déclarations d'activités, reçus fiscaux... - .



- Des fonctionnalités de dématérialisation de l'information partagée au sein de l'association.

Les points clés du nouveau SI sont notamment :

- son évolution en temps réel, qui permet à chaque utilisateur de disposer des informations toujours à jour,
- l'instrumentation de formulaires pour le pilotage des événements (inscriptions aux réunions, questionnaires...)
- la déclaration et validation en ligne des activités et frais abandonnés, pour plus de simplicité, de réactivité, de fiabilité des chiffres, et de facilité de traitement pour intégration en comptabilité et édition des reçus fiscaux.



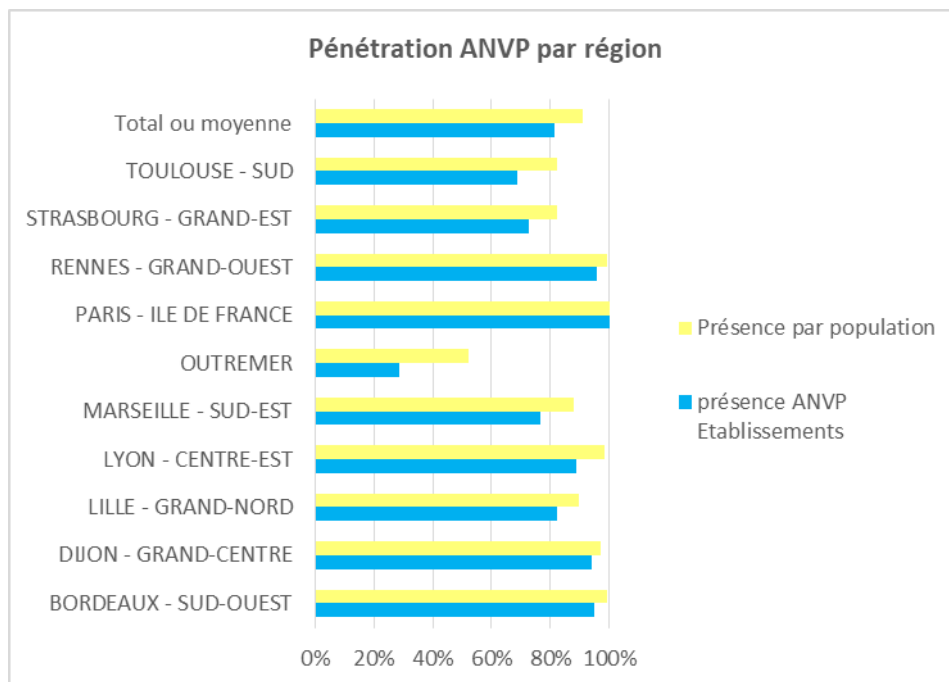
# CHIFFRES CLES

## La pénétration

L'ANVP est présente dans toutes les régions avec un taux de présence dans les établissements pénitentiaires **supérieur à 80%**, mais du fait de la disparité de la taille des établissements **88%** des personnes détenues peuvent avoir accès à un visiteur ANVP.

Une grande disparité existe entre les régions.

L'Outre-Mer est assez mal servie du fait de nombreux centres pénitentiaires de petite taille et d'un éclatement géographique rendant plus difficile l'animation et l'organisation d'événements associatifs.



A noter que la région de Marseille-Sud-Est montre une grande différence entre la pénétration par établissement et la pénétration auprès de la population carcérale du fait d'un nombre important de petits établissements comptant une faible population de personnes détenues et dans lesquels la présence des visiteurs est plus difficile.

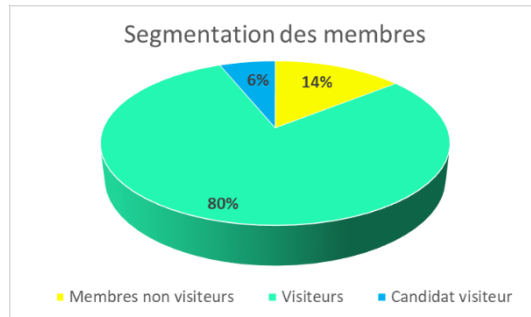




## Les membres

En 2021, l'ANVP comptait 1252 membres, soit une baisse de l'ordre de 3 % par rapport à 2020.

Parmi ces membres 80% sont des membres actifs, visiteurs ou visiteurs accompagnants, les autres sont pour 6% des candidats visiteurs et pour 15% d'anciens visiteurs ou des membres de soutien.

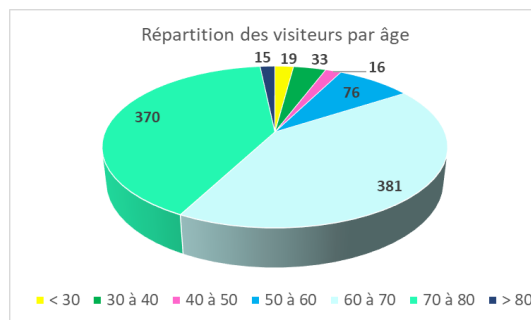


## Les visiteurs et visiteurs accompagnants

### Effectifs

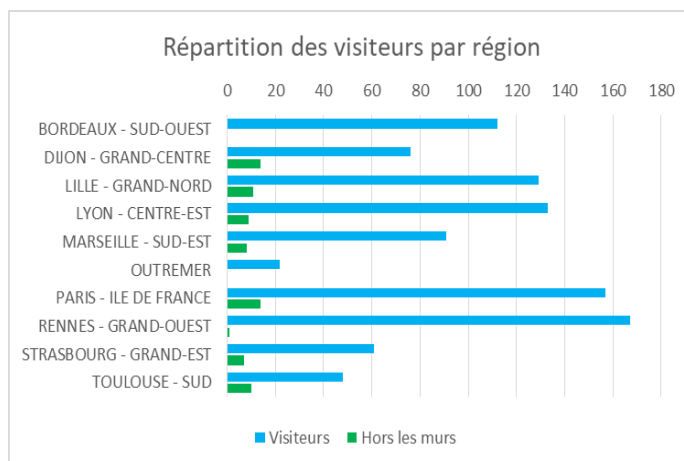
En 2021 l'ANVP comptait 996 visiteurs / visiteurs-accompagnants soit 4% de moins qu'en 2020.

La moyenne d'âge de 66 ans est en baisse d'un an par rapport à 2020. De même la proportion de visiteurs de plus de 74 ans est passée de 17% en 2020 à 16%, signe du rajeunissement de la population.



Ces chiffres s'expliquent du fait de l'arrêt d'activité d'une partie des bénévoles parmi les plus âgés n'a pas repris ses activités après la période de restrictions sanitaires et par le recrutement de personnes plus jeunes que les partants.

### Répartition géographique



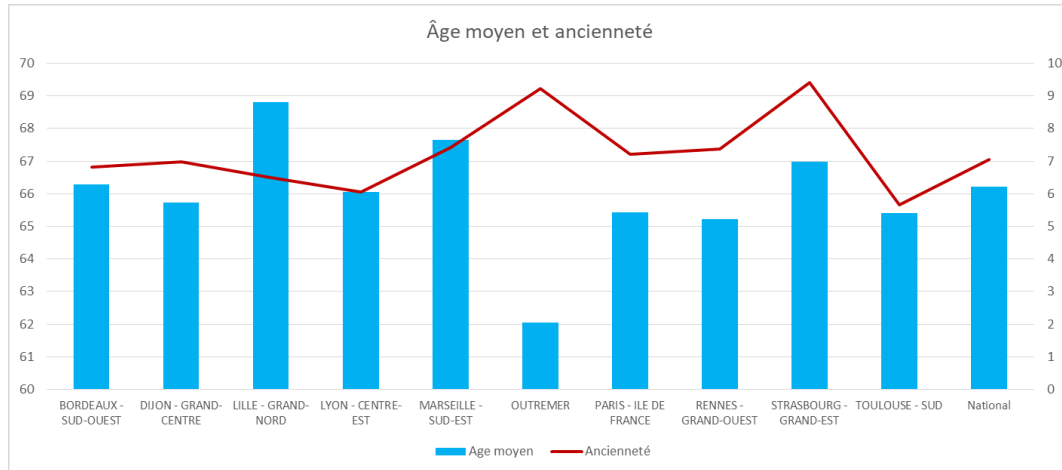
La répartition géographique donnée dans le graphique ci-contre montre de nombreuses disparités. Des équipes hors les murs pour la visite-accompagnent en milieu ouvert sont présentes sur la majorité des régions. C'est un axe de développement pour les années à venir.



L'outremer est également un axe de développement de l'association.

### Age et ancienneté

L'ancienneté moyenne est de 7 ans, ce qui montre une grande fidélité des bénévoles à la mission qu'ils ont choisie.

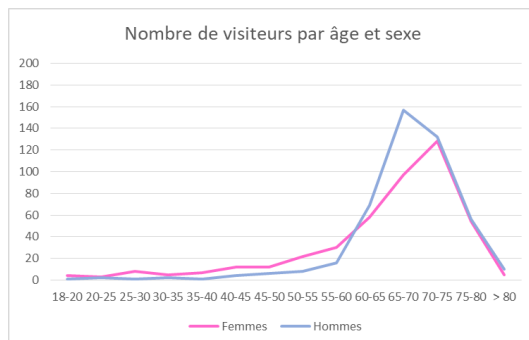
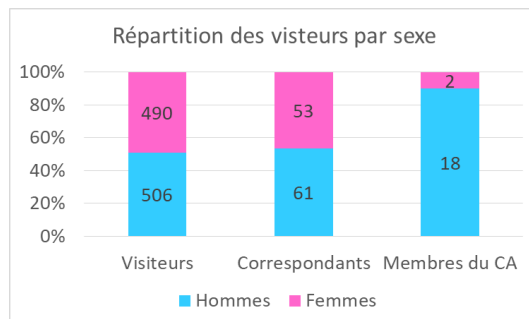


La moyenne d'âge est assez variable en fonction des régions, non corrélée avec l'ancienneté.

### Les hommes et les femmes

La population est très équilibrée avec une quasi égale répartition des sexes dans les équipes de visiteurs avec une proportion de 49% de femmes

Cette proportion assez respectée pour les correspondants d'établissements avec 46% de femmes. En revanche les instances dirigeantes ne présentent pas l'équilibre souhaitable avec 90% des hommes.



La répartition par âge et par sexe donne la pyramide ci-contre : les femmes commencent plus tôt leur engagement du fait de leur carrière professionnelle, tandis qu'on voit une arrivée plus massive des hommes à l'âge de la retraite.